



## Compte rendu du conseil municipal du 3 juin 2019

Présents : JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas -TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis- MAGNIN Rachel - ANTRESSANGLE Magalie- CERDAN Yann - GUILLET Nelly-CARQUEVILLE Catherine-FREL Lucien- GAMONET Nicole

Secrétaire de séance : Philippe TIMSONET

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey CHARRASSON –

### Ordre du jour :

1. Convention Chantier Concordia
2. Délibération pour substitution de la communauté des communes Royans Vercors à ses communes pour le prélèvement FNGIR
3. Eau : travaux de sectorisation :
  - Ajout équipements de télégestion
  - Rapport Veolia 2018
4. Organisation recensement 2020 : campagne d'informations aux élus
5. Compte rendu rencontre Maison Sport Nature
6. Actualisation du tableau des effectifs 2019
7. Préparation réunion « restitution projet Espace Vassivain »
8. Compte rendu réunions
9. Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

En préambule, il souhaite remercier : Denis Pellissier pour les heures de conduite d'engins pour la remise en état du chemin du Souillet / Magalie Antressangle et Nelly Guillet pour le fleurissement du village à l'occasion de la cérémonie du 22 mai dernier / Yann Cerdan pour son aide sur la logistique et l'organisation du PicNic villageois / Rémy Jallifier pour son aide lors de l'épisode neigeux du 04 Mai

\*\*\*\*\*

### 1. Convention Chantier Concordia

Thomas Ottenheimer rappelle le souhait de la commune d'intégrer la démarche d'accueillir un chantier de bénévoles international en lien avec le Parc naturel régional du Vercors (porteur du projet) et l'association Concordia, organisatrice de chantiers.

Deux chantiers ont été retenus : la rénovation d'une partie de la Chapelle de la Mure et l'aménagement et le nettoyage d'un sentier de randonnée qui relie le village au Mémorial de la Résistance.

L'accueil de ce chantier se fera du 4 au 20 septembre. La commune doit fournir et financer l'hébergement et un espace de restauration pour ce séjour, fournir le matériel pour la réalisation des travaux et assurer l'accueil et un accompagnement du chantier. L'aire naturelle de campings des Pins répondant aux critères au moindre coût a été retenu. Le Parc naturel régional du Vercors finance à hauteur de 5 000 Euros ce projet. L'encadrement se fera via des animateurs de Concordia, un agent du Parc naturel régional du Vercors et de référents locaux (élus/bénévoles). Le coût d'hébergement à la charge de la commune est estimé à 1500€ soit un coût à la nuitée de 5 Euros/ jour/jeune.



Pour entériner ce projet, une convention tripartite est proposée aux élus pour acter définitivement ce projet.  
***Soumise au vote cette proposition de convention est approuvée à l'unanimité.***

Thomas Ottenheimer renouvèle ses remerciements au Parc Naturel Régional du Vercors d'avoir retenu le projet de Vassieux, aux élus qui se mobilisent pour accompagner ce projet et à Dominique Thibault qui a accepté de mettre sa connaissance du dossier au service de ce projet.

## **2. Délibération pour substitution FNGIR**

Thomas Ottenheimer expose les dispositions du I ter de l'article 1609 nonies C du code général des impôts qui permettent à la Communauté de Communes du Royans Vercors, sur délibérations concordantes de son organe délibérant et des conseils municipaux de ses communes membres, de se substituer à ses communes membres pour prendre à sa charge leur prélèvement au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) prévu au 2.1 de l'article 78 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.

Il propose au conseil municipal de délibérer sur cette disposition et rappelle que son application est subordonnée à une délibération concordante prise régulièrement par la communauté de communes du Royans Vercors

Cette délibération est purement technique et ce transfert du FNGIR est totalement neutre budgétairement pour les communes. Il simplifie le traitement comptable et favorise une lecture cohérente des relations financières entre communes et intercommunalité.

Pour pouvoir être effectif en 2020, le transfert du FNGIR requiert des délibérations concordantes des conseils municipaux et du conseil communautaire avant le 1er octobre 2019.

***Soumise au vote cette proposition de transfert est approuvée à l'unanimité.***

## **3. Eau Travaux de sectorisation / Rapport annuel 2018 :**

Thomas Ottenheimer informe que les travaux de sectorisation retenus dans le cadre du schéma directeur ont débuté sur la commune.

Des nouvelles fuites d'eau ont été découvertes et réparées. Pour faciliter le suivi et la détection de ces fuites, Veolia propose d'ajouter de nouveaux ilotages de télégestion et de sectorisation au Château et au suppresseur de la Ferme Balene : ces travaux s'élèvent à 3 563 Euros HT. Ils ne pourront pas être financés dans le cadre du schéma directeur mais bénéficieront d'une aide de 30% du Conseil Départemental.

Considérant la nécessité de préserver la ressource en eau en évitant les fuites, considérant l'avis favorable du service eau du Conseil Départemental tant sur la pertinence de ces travaux que du montant et considérant enfin que le budget eau le permet, il est proposé de valider ces 2 devis. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

Par ailleurs, le rapport annuel 2018 de Véolia a été transmis à la commune. Il ressort que le rendement est bien meilleur que 2017 (55% contre 38%) dû pour l'essentiel à la recherche de fuites importantes et au suivi particulièrement rigoureux des travaux de Veolia. C'est le meilleur rendement depuis 5 ans. Les travaux de sectorisation de 2019 devraient améliorer encore ce rendement mais le réseau communal reste tout de même en très mauvais état par endroit.

Enfin, il est évoqué la remise en eau de la place de la fontaine des Espelines ; une demande d'aide va être faite auprès de Veolia car il semble plus compliqué que prévu de retrouver l'endroit où le tuyau d'alimentation de la source a été sectionné. Denis Pellissier est en charge du suivi de ce dossier.



#### **4. Recensement 2020 :**

La commune est concernée pour le recensement pour la période de janvier/février 2020. Il conviendra de procéder au recrutement d'un agent recenseur. Mais avant cela une réunion d'information est programmée le 21 juin à Valence, et la commune doit nommer un coordonnateur pour le recensement : il sera soit un élu soit un agent de la collectivité et devra être en charge de surveiller l'avancement du recensement et aider l'agent recenseur.

Le recensement est une démarche très importante car il est un élément majeur du calcul des dotations de la commune. Lors du précédent recensement, le léger tassement de la population avait entraîné une baisse des dotations de 30 000 Euros par an soit 120 000 Euros sur les 4 dernières années.

#### **5. Compte rendu Maison Sports Nature :**

Comme décidé lors du précédent Conseil Municipal, une demande de rencontre entre le Conseil d'Administration de la MSN et le Conseil Municipal a été transmise au Président de la MSN. En réponse, le Bureau de la MSN a demandé que cette réunion soit reportée à une date ultérieure dans l'attente de décisions importantes à prendre lors d'un Conseil d'Administration programmé le 28 Mai.

Lors de ce Conseil d'Administration, les principaux éléments financiers réclamés par les représentants de la Mairie depuis fin Février ont été fournis. Au-delà de l'analyse passée qui a été présentée, il ressort que les perspectives de trésorerie pour les mois à venir sont particulièrement préoccupantes avec un point bas en fin d'année autour de – 40 000 Euros sans réelle perspective de redressement pour 2020. Après de longs échanges –parfois houleux- le Conseil d'Administration de la MSN a reporté toute décision à une prochaine réunion fixée le 08 juillet après que la structure ait bénéficié du Dispositif d'appui aux structures de l'économie sociale et solidaire.

Le Conseil Municipal redit, comme il le dit depuis des années, que la priorité doit être la poursuite d'activité quelque qu'en soit le scénario le permettant y compris la fin de la gestion par l'association. Dans cette perspective, il redit également sa disponibilité à étudier le rachat de tous les actifs de l'association.

Thomas Ottenheimer précise que les retards de règlement des loyers s'accumulent sans qu'aucune demande de rééchelonnement n'ait été transmise à la Mairie et que, compte tenu du contexte que nul n'ignore désormais, ces retards ne pourront pas être acceptés au-delà du 08 Juillet sauf présentation d'un plan de redressement acceptable et crédible.

Enfin, Thomas Ottenheimer regrette la dimension personnelle que prennent trop souvent les échanges entre le bureau de la MSN et lui-même au détriment de la structure et de son activité.

#### **6. Actualisation des effectifs 2019**

Comme chaque année, il convient de valider le tableau annuel des effectifs des agents de la commune et transmettre ce dernier au service du centre de gestion et du contrôle de légalité, ce tableau a pour but de lister précisément les postes et fonctions de chaque agent de la collectivité. Cette validation doit être formalisée par une délibération du Conseil Municipal.

***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

#### **7. Préparation restitution Espace Vasisvain**

Un an après la première réunion qui voyait naître le projet « Espace Vassivain » dénommé « 328 habitants pour un village rêvé », une réunion de restitution est programmée le 14 juin 2019. Un groupe d'élaboration travaille depuis un an avec un agent du Parc naturel Régional du Vercors avec la mission de faire des propositions au Comité de Pilotage (réunissant la Communauté de Communes, le Parc et la commune). Les principales conclusions de ces travaux sont présentées aux conseillers qui les valident à l'unanimité.

#### **8. Comptes-rendus réunions/ rencontres :**



➤ Rencontre Vespa

Une rencontre a eu lieu avec l'association VESPA afin d'envisager l'envoi d'un courrier commun auprès des services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour connaître précisément ce qui est possible de réaliser auprès des moulins de la Mure.

➤ Baraquements des Cévennes :

La commune ainsi que l'organisme EPORA sont assignés en référé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble par l'acquéreur suite à l'exercice du droit de préemption engagé par Epora.

## 9. Tour de Table :

Yann Cerdan propose de suivre et de réaliser le projet de compost villageois évoqué lors du précédent conseil. Il confirme également la mise à disposition à titre gracieux de vélos pour les jeunes bénévoles du chantier Concordia en septembre prochain, par le loueur de vélo qui est situé à Die.

Rachel Magnin informe que les panneaux réalisés par les enfants à apposer sur les points de collectes sont en cours de finalisation. Elle relaie également les inquiétudes de certains jeunes du Conseil des Jeunes qui craignent que le projet de Bike park soit délaissé au profit d'un city park qui n'a pas leur préférence. Thomas Ottenheimer précise 1. qu'aucune décision sur les équipements n'a été prise 2. que le Parc naturel régional du Vercors aidera aux financements d'un projet ambitieux en lien avec les besoins du Piroulet 3. que le cahier des charges qui sera établi n'exclut pas le projet d'un bike park 4. que le prochain Conseil des jeunes sera l'occasion de rassurer les jeunes et de leur faire un point d'avancement du projet.

Denis Pellissier informe que le tirage au sort de l'affouage est fixé au 14 juin et que la coupe de bois à la vente en Mai s'est vendue à 18 900 Euros très proche de l'estimation ONF reprise au budget travaux. Par ailleurs, il détaille les actions qu'il a engagé sur le chemin du Souillet et précise que les agents du service technique interviendront pour terminer les travaux de rebouchage d'ici fin juin.

Philippe Timsonet soumet la proposition d'apposer un panneau d'interdiction de stationner au bassin de la place de la bascule et d'apposer un écriteau pour rappeler au camping cariste la présence d'une aire de service. Il rappelle aussi la rencontre avec l'équipe de « Villages Vivants », association qui œuvre pour enrayer le déclin des centres villes et centres bourgs et relance des projets de commerces de proximité, qui se déroulera vendredi 21 juin 2019. Il propose d'associer les membres du groupe de travail de l'espace Vassivain.

Lucien Frel demande où en est la convention de mise à disposition du terrain de Mr et Mme Warest. En réponse, Thomas Ottenheimer informe que Mr et Mme Warrest ont décliné une demande de rendez-vous sur place pour travailler sur ce projet de convention et ne montrent pas une réelle motivation pour avancer sur ce projet. Un courrier leur sera adressé pour leur demander de mettre en sécurité leur terrain (murets et piquets)

Enfin, Thomas Ottenheimer fait lecture d'un courrier de Cécile Raffetin et Hérald Schmitt, qui souhaitent pouvoir récupérer du gravier pour entretenir le chemin de Baume Ranque ( un entretien est réalisé chaque année par leurs propres moyens sur ce chemin communal). Un accord de principe est donné. Denis Pellissier coordonnera cette question directement avec les intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance, Philippe Timsonet.





Vassieux-en-Vercors  
Commune Compagnon de la Libération